



Comité d'initiative pour la construction  
d'un parking sous la Place du Marché de Vevey

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Place du Marché de Vevey : la majorité silencieuse n'a pas fait basculer le vote**

**Vevey, le 19 mai – L'objet de la votation – l'initiative en faveur de la construction d'un parking sous la Place du Marché de Vevey – a allumé une campagne électorale passionnée, comme la ville n'en avait plus vécue depuis longtemps. En ce sens, l'objectif du comité d'initiative a été partiellement atteint puisqu'il a permis aux Veveysans de se prononcer sur l'avenir de leur place, après plus de quarante ans de palabres stériles. Cela n'a toutefois pas suffi, puisque le oui n'a rassemblé que 46,3% des électeurs tandis que plus de la moitié d'entre eux se sont abstenus. Une occasion ratée qui condamne la Place du Marché à rester un triste parking à ciel ouvert pendant les années à venir. En effet, son réaménagement ne pourra être entrepris que lorsque les 250 places de parc que la Municipalité veut supprimer dans le cadre de son projet seront compensées ailleurs. Les solutions envisagées à ce jour par les autorités sont toutes au point mort.**

La fermeture de la Place du Marché dans le cadre des préparatifs de la Fête des Vignerons a clairement montré que l'accès motorisé à ladite place est déterminant à la bonne marche économique des activités de la Vieille-Ville. Il est donc vital de conserver les 450 places de parc actuellement disponibles au centre-ville, sur la Place du Marché, afin de garantir notamment la tenue du marché bi-hebdomadaire de Vevey et éviter les faillites ou la mort de la Vieille Ville. Outre le commerce de proximité, les activités culturelles, sportives et touristiques en ont besoin. Le comité d'initiative s'engage à veiller au respect de l'engagement des autorités à en supprimer 250 que si celles-ci peuvent être aménagées à proximité. A ce jour, cette compensation est prévue dans le cadre du projet de parking derrière la gare. Sa construction est toutefois sérieusement remise en question suite à une volée d'oppositions déposées dans le cadre de sa mise à l'enquête. Rien n'est donc joué.

Autant d'arguments qui ont été largement mis en avant par les initiants dans leur communication mais, qui face à la virulence, à la limite de l'intox, du parti adverse ne sont pas parvenu à convaincre. Les Veveysans ont dit non à « un monstre de béton trop coûteux », selon les termes des opposants, sans prendre en considération toutes les conséquences de leur vote.

Une grande majorité d'entre eux pourtant, selon un sondage réalisé en novembre, 2018, voulaient une belle place piétonne ! Une majorité silencieuse qui n'a malheureusement pas voté puisque le taux de participation ne s'élève qu'à 46,5% . A noter que les détenteurs d'un permis B et C, qui pouvaient voter sur cet objet communal, ont pour leur part accepté l'initiative à 55,45%.

A l'issue de cette campagne, qui a commencé en octobre 2017, les initiants remercient tous les électeurs qui les ont suivi, ainsi que tous les donateurs et bénévoles qui ont permis au groupe de citoyens à la base de cette initiative de la conduire jusqu'au vote final.

**Pour tout contact :**

Philippe Oertlé, porte-parole du comité d'initiative maplace : [oertle.philippe@gmail.com](mailto:oertle.philippe@gmail.com)

ou 079 551 71 39